

Il est convenu par :

L'Association Patrimoine et Développement (Espace Ateliers Agora)

2. place Thiers, 13430 Eyguières Siret 444 012 017 00026

et

L'exposant :

Nom /Prénom

Nom d'artiste.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone.....Mobile :

E-mail.....

Vous êtes :

Artiste amateur (1)

Artiste professionnel – N° Siren/Siret :

N° d'ordre Maison des Artistes :

Ce qui suit:

Titre Exposition : **Le voyage**

Date : **07 mai au 25 mai 2019**

Participation demandée : 65 Euros + adhésion 15 Euros

Vernissage : le 11 MAI 2019 à partir de 18h

Nombre d'œuvres exposées de 3 à 5 selon les formats.

Dépôt : le samedi 04 mai le lundi 06 mai de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Retrait : le samedi 25 mai de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Demande valant contrat exposition : Les règlements joints à votre demande ne seront encaissés que si votre candidature est retenue (dans le cas contraire ils vous seront retournés)

Conditions expositions: L'artiste accepte par la signature du présent contrat les conditions d'exposition aux Ateliers Agora (Association Patrimoine et Développement) en annexe

Le

A

Signature de l'artiste :

(Précédé de la mention *lu et approuvé*)

L'Association Patrimoine et Développement :

(1) Le régime social et fiscal des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques est un régime déclaratif, au premier euro perçu, vous êtes dans l'obligation de vous identifier en sécurité sociale auprès des Services Administratifs de la Maison des Artistes et en fiscal auprès du Centre des Impôts (même si bénéficiez par ailleurs d'un autre régime de sécurité sociale et d'un